

SI ON TRAVAILLE PLUS LONGTEMPS ON VIVRA MOINS LONGTEMPS

60-65 ans, nos plus belles années de la retraite....

PAR GÉRARD FILOCHE (*)

L'espérance de vie en bonne santé est en moyenne de 63 ans pour les hommes, 64 ans pour les femmes, 59 ans pour les ouvriers. On vit un peu plus longtemps, mais on n'en profite pas forcément plus longtemps. Hélas.

Ceux qui aiment prophétiser qu'il y aura davantage de centenaires ne se préoccupent pas que la biologie du corps humain reste inchangée pour des millions de travailleurs entre 55 et 65 ans.

Tout travail devient dur au milieu de la cinquantaine et encore plus au début de la soixantaine. Regardez un homme devant son marteau-piqueur à 55 ans, il devrait déjà être en retraite, car il n'a plus beaucoup d'espérance de vie. Une infirmière devra-t-elle encore travailler dans sa 62^e année et mettre ses lunettes pour chercher la veine dans votre bras après avoir couru quarante-deux ans dans les couloirs de l'hôpital ? Un instituteur devra-t-il faire sa 42^e rentrée en septembre entouré de ses 35 gamins de sept à huit ans ? Dans ce cas, son dynamisme ne sera sûrement plus le même qu'au début de sa carrière. La femme de service du restaurant d'entreprise a du mal à pousser ses chariots alors qu'elle n'a que 56 ans. Le chauffeur a le dos abîmé, et le garçon de café des phlébites à partir de la cinquantaine. Il y a 3,6 millions de salariés qui travaillent de nuit, 5 millions de salariés ont des horaires atypiques ou postés (deux-huit, trois-huit, quatre-huit...). Un salarié sur 5 est soumis à des ports de charges élevés, et des gestes et postures invalidants : 85 % des maladies professionnelles sont des « TMS » (troubles musculo-squelettiques). Entre 50 000 et

70 000 cancers d'origine professionnelle existent, souvent non reconnus, et il y a 100 000 morts par l'amiante. Tous les secteurs sont à risque, même les bureaux bien sûr : stress, objectifs inatteignables, cadences forcées sont hélas, fréquents, et il y a encore eu 5 suicides à France Télécom Orange dans les 15 derniers jours. Ce ne sont plus les « coups de grisou » qui tuent comme au temps de Zola, mais

**Entre 55 et 60 ans,
2 maladies sur 5 sont dues
au travail et 3 sur 5 après
60 ans.**

les accidents cardiaques et vasculaires, il y en aurait 180 000 par an dont la moitié seraient liés au travail. Entre 55 et 60 ans, 2 maladies sur 5 sont dues au travail et 3 sur 5 après 60 ans.

Nous voler les années entre 60 et 62 ans, c'est nous voler les plus belles années de bonheur à la retraite, cela revient à se faire piller l'équivalent de 104 cinquièmes semaines de congés payés et de 24 « grandes vacances ». Et le résultat serait de faire reculer l'espérance de vie car celle-ci est largement due à la retraite à 60 ans.

Si on travaille plus longtemps on vivra moins longtemps. Et les assurances rapaces sont déjà là, dans vos boîtes à lettres, qui vous proposent leurs prospectus pour « garantir » vos retraites menacées : surtout ne leur versez rien, il n'y a pas de solution individuelle à la retraite, ils vont vous piquer vos quelques sous et les gaspiller dans les îles Caïmans, les

caves à subprimes et à hedge funds. Ces assureurs ont des « tables de mortalité », ils savent que si vous travaillez deux ans de plus vous vivez en moyenne six mois de moins...

Et que l'on ne nous propose pas, en guise d'aumône hypocrite de « réformer » au cas par cas quelques milliers de nos 24 millions de salariés qui pourraient encore partir avant d'être complètement « fichus ». Au « cas par cas », c'est la foire aux bestiaux : une commission tripartite dirigée par les patrons triera les humains selon leur degré d'usure présumée. La santé et le droit à la retraite feraient l'objet d'un sordide marchandage contingenté : d'autant que, cyniquement et dans le silence général des grands médias, la même loi qui porte l'âge des retraites à 62 et 67 ans et le nombre d'annuités de cotisations au chiffre inatteignable de 42 abroge du même coup la médecine du travail, ses effectifs, et sa vocation (amendement 730). En juin 2010, Sarkozy disait qu'avec deux rotules usées, deux poignets paralysés, la colonne vertébrale et deux poumons empoussiérés, 10 000 « lauréats » auraient encore droit au départ à 60 ans avec 20 % d'incapacité. Ayant « entendu » les 2,7 millions de manifestants du 7 septembre, il a concédé que 30 000 « trop usés » avec une seule rotule, un seul poignet cassé, et un seul poumon foutu, 10 % d'incapacité, pourraient partir... Il y a quelque honte à aborder ainsi la santé et l'ordre public social. Mais la honte, Sarkozy la boit tous les jours.

(*) Auteur de *Nouveaux Carnets d'un inspecteur du travail*. Éditions JC Gawsewitch, avril 2010.